

Jean-Pierre Kaminker
Pour une typologie des lectures
Réflexion sur un corpus de titres de presse

I

Je consacre une première partie à des affirmations sur un corpus de titres de presse donné ci-après. Elles sont toutes selon moi de l'ordre de l'interprétation et elles sont extrêmement hétérogènes: je ne spécifie absolument pas au départ les démarches théoriques qui peuvent être impliquées dans le travail qui conduit à les produire.

Ensuite, je fais un certain nombre de remarques critiques sur la première partie du travail et c'est seulement pour finir que je justifie le cadre dans lequel cette intervention a lieu, c'est-à-dire dans un séminaire de sémiotique dont la référence théorique principale est *Peirce*. Je m'interrogerai en vue de savoir dans quelle mesure des concepts *peirciens* peuvent me permettre de couvrir par une typologie cohérente, une taxinomie, tout ou partie des démarches interprétatives que j'aurai pratiquées dans le début de mon travail.

Voici la règle de composition du corpus; mon matériel de départ est la presse quotidienne d'un jour donné telle qu'une librairie de la ville peut la fournir. Il n'y a pas là tous les quotidiens français ni tous les quotidiens en vente en France, mais c'est un donné d'une certaine consistance: c'est la presse telle que l'habitant de Pérignan peut l'acheter dans son quartier, s'il le veut, tous les matins. Mon corpus est constitué à partir d'un invariant que j'institue: présence dans un même titre de première page de deux noms propres: Fourcade et Mitterrand. L'invariant me donne un critère d'inclusion-exclusion d'un journal dans le corpus, tout journal qui n'a pas en première page ces deux noms se trouve exclu. Mais l'invariant ne suffit pas à la constitution du corpus, il faut évidemment que je fixe une limite: je dois m'arrêter quelque part et ici j'use sans rencontrer de problème particulier d'un critère typographique en me limitant aux titres. Dans certains cas, des énoncés sont détachés typographiquement sans être des titres; ce sont des chapeaux, des sous-titres etc. ... Je ne rencontre pas ici ces problèmes particuliers, et ayant, par le premier critère, la présence de l'invariant, retenu cinq journaux, j'obtiens ensuite un corpus arrêté facilement aux cinq titres suivants:

Fourcade contre Mitterrand, ce soir, à 20 heures, sur Antenne 2

DES CHIFFRES ET DES MOTS

*Le ministre des Finances veut démystifier le programme économique de la gauche
Le leader socialiste essaiera d'enfermer son adversaire dans un débat politique*

«L'Aurore»

Politique-spectacle, ce soir, à la TV

FOURCADE CONTRE FRANÇOIS MITTERRAND

UNE JOUTE ÉCONOMIQUE SUR TOILE DE FOND ÉLECTORALE

« La Dépêche »

Ce soir, premier face à face télévisé majorité-opposition

FOURCADE—MITTERRAND: un duel politique

Allocution de Giscard le 24 mars sur l'économie et les réformes

« Le Figaro »

Autour des cantonales

Le duel FOURCADE—MITTERRAND avant ... un monologue de GISCARD après

« L'Indépendant »

CE SOIR, A 20 H, AU COURS D'UN DÉBAT A LA TV

J.-P. FOURCADE ET MITTERRAND:

« DES CHIFFRES ET DES LETTRES »

« Midi libre »

II

II.1. Le premier travail interprétatif devant lequel je vais me trouver traitera non des énoncés en présence dans le corpus, mais d'une différence élémentaire, préliminaire, entre présence dans le corpus et exclusion du corpus. Ainsi apparaît d'emblée un terrain d'interprétation qui est irréductiblement comparatif. Je ne me propose pas de produire une interprétation de toutes les absences, j'interprète l'absence dans le cas de « L'Equipe » et dans le cas de « L'Humanité », et j'écris sous les numéros (1) et (2) les deux affirmations suivantes:

- (1) – *La référence à Fourcade et Mitterrand manque dans « L'Equipe » en raison de l'habitude de ce journal de ne jamais inclure d'information de caractère non sportif.*
- (2) – *La référence à Fourcade et Mitterrand manque dans « L'Humanité » en raison d'une position du journal consistant à minorer l'événement que constitue le débat Fourcade—Mitterrand.*

II.2. Après quoi, je passe à la deuxième phase du travail, que je peux appeler lecture simple et qui va consister à lire séparément chacun des énoncés. Il y aura là

en réalité deux opérations. L'une demeure implicite, c'est le travail de la lecture littérale; il faut le supposer commun à moi-même et aux autres lecteurs, pour autant que nous avons la même connaissance du français, et que nous sommes à parité, culturellement parlant, ayant notamment une information analogue sur l'actualité politique française. L'autre opération est celle à laquelle je me livre en l'explicitant par un certain nombre d'affirmations.

Je commence par «l'Aurore»: «Fourcade contre Mitterrand ce soir à 20 heures sur antenne 2, des chiffres et des mots. Le Ministre des Finances veut démystifier le programme économique de la gauche, le leader socialiste essaiera d'enfermer son adversaire dans un débat politique». Je pose d'abord, en fonction de l'information dont je dispose au vu des journaux entiers:

(3) – *Ce soir signifie 2 mars 1976*

Je considère ensuite l'expression *des chiffres et des mots*, qui appelle successivement ces trois interprétations:

(4) – *Des chiffres et des mots est une allusions lointaine à un jeu télévisé dont c'est à peu près le titre.*

(5) – *Je reconnais une métaphore courante dans un certain discours sur la politique consistant à assimiler la politique à un jeu.*

(6) – *Chiffres est associé à Fourcade et mots à Mitterrand.*

Je passe au titre suivant, celui de «La Dépêche»: «Politique spectacle ce soir à la télé. Fourcade contre Mitterrand, une joute économique sur toile de fond électorale». Je dis simplement, une deuxième fois:

(7) – *Ce soir veut dire 2 mars 1976.*

Je continue par «Le Figaro»: «Ce soir premier face à face télévisé majorité-opposition. Fourcade–Mitterrand, un duel politique. Allocution de Giscard le 24 mars sur l'économie et les réformes», ce qui m'amène d'abord à redire,

(8) – *Ce soir veut dire 2 mars 1976.*

Après quoi, j'avance les deux affirmations (9) et (10) portant toutes deux sur l'expression *un face à face télévisé majorité-opposition*:

(9) – *«Le Figaro» considère Mitterrand comme porte-parole de l'opposition.*

(10) – *Cette position du «Figaro» est antagoniste de celle existant, en dehors du corpus, dans le discours des communistes sur le débat Fourcade–Mitterrand; et notamment dans le discours de «L'Humanité» dans les jours avoisinant le 2 mars.*

«L'Indépendant» a pour titre: «Autour des cantonales, le duel Fourcade–Mitterrand avant, un monologue de Giscard après.» Je me borne à une affirmation concernant le surtitre *autour des cantonales*:

(11) – *Le 2 mars précède de cinq jours le premier tour des cantonales.*

Il me reste «Midi Libre»: «Ce soir, 20 heures, au cours d'un débat à la télé, Fourcade et Mitterrand, «des chiffres et des lettres» ». Je noterai une dernière fois:

(12) – *Ce soir veut dire 2 mars 1976*

puis j'affirmerai successivement:

(13) – «*Des chiffres et des lettres*» est une allusion à un jeu télévisé dont les mots entre guillemets sont le titre.

(14) – Je reconnais une métaphore courante dans un certain discours sur la politique consistant à assimiler la politique à un jeu.

(15) – *Chiffres* est associé à *Fourcade* et *lettres* à *Mitterrand*.

II.3 Ayant fini ce que j'ai appelé «lecture simple», je passe à une lecture comparative avec pour objectif *la mise en évidence* de particularités. Je me donne pour invariant la prédication de *Fourcade* et de *Mitterrand* dans le corpus. Les variables seront donc tous les éléments du texte qui sont les prédicats d'un sujet *Fourcade* et d'un sujet *Mitterrand*. Soit prédicats effectivement réalisés comme tels dans la forme syntaxique des énoncés, ce qui est évidemment tout à fait exceptionnel vue la syntaxe très particulière des titres de presse (c'est ici le cas seulement pour «*veut démystifier le programme de la gauche*» et «*essaiera d'enfermer son adversaire dans le débat politique*»); soit, beaucoup plus couramment, des prédicats qu'il me faut reconstituer par des manipulations que j'opère avec un manque délibéré de formalisation.

Ma seule position théorique dans ce travail sur les prédicats consiste à les répartir entre prédicats en *être*, du type (*Fourcade*) *est des chiffres* et prédicats en *faire* du type: *essaiera d'enfermer son adversaire dans le débat politique*; ce que je pourrais justifier jusqu'à un certain point en termes de théorie linguistique.

Puisque la question des temps verbaux m'est épargnée, tous les prédicats en *être* se trouvant au présent et les prédicats en *faire* au futur, je pourrai dresser un tableau simple, où apparaissent en lignes les noms des cinq journaux et les deux sujets en colonne, avec deux sous-colonnes distinguant les deux types de prédicats.

La transformation des énoncés du corpus en prédicats des deux sortes, non formalisée, comme je viens de l'indiquer, mais opérée sous le contrôle des lecteurs permet de remplir le tableau de la façon suivante:

	FOURCADE		MITTERRAND	
	est	fera	est	fera
«L'Aurore»	des chiffres	que le programme économique de la gauche soit démystifié	des mots	un essai pour enfermer son adversaire dans un débat politique
	ministre des finances		leader socialiste	
«La Dépêche»		de la politique spectacle		de la politique spectacle
		une joute économique sur toile de fond électorale		une joute économique sur toile de fond électorale
«Le Figaro»	la majorité	un duel politique	l'opposition	un duel politique
«L'Indépendant»		un duel		un duel
«Midi Libre»	des chiffres	un débat	des lettres	un débat

Si je mets en évidence, c'est évidemment que je ne me contente pas de répéter, je ne relis pas le tableau tel que je viens de le dresser, mais je me donne des critères pour en isoler certains aspects. Voici deux critères que je choisis, et qui fondent deux points de vue comparatifs.

Le premier critère, c'est l'ampleur de la différence entre les prédicats attribués à chacun des deux sujets. Je décide de dire que plus il y a de différence entre les prédicats attribués par le même journal aux deux personnages, plus ce journal prend parti. Je peux classer selon ces critères et j'aboutis au tableau ci-dessous, sur lequel je peux fonder entre autres affirmations, celles qui vont prendre place ici sous les numéros (16) et (17)

	Nombre de prédicats	Nombre de prédicats différentiels
«L'Aurore»	6	6
«La Dépêche»	4	∅
«Le Figaro»	4	2
«L'Indépendant»	2	∅
«Le Midi Libre»	4	2

(16) – «L'Indépendant» et «La Dépêche» ont pour particularité, dans les termes du tableau, une absence de prise de parti.

(17) – «L'Aurore» a pour particularité, dans les termes du tableau, un maximum de prise de parti.

Je pourrais m'en tenir là comme j'aurais pu ne pas aller jusque là; mais j'ai parlé de deux critères, voici le second: fonction de deux termes que je me suis donnés comme intéressants pour la comparaison: le terme *économie*, qui peut apparaître sous la forme adjectivale *économique*, et le terme *politique*.

J'exclus «L'Indépendant» et «Midi Libre» dans les prédicats desquels aucun des deux termes n'apparaissent, et je me dispense d'interpréter cette exclusion, encore que ce serait sans doute chose pensable.

Il me reste «Le Figaro», «L'Aurore», «La Dépêche» dont je dirai que chacun des trois soutient en fonction du critère une position particulière:

(18) – Chacun des trois journaux occupe une position particulière au regard du critère: pour «Le Figaro» F et M feront de la politique; pour «L'Aurore» F fera de l'économie et M de la politique; pour «La Dépêche» F et M feront de la politique et de l'économie.

En fonction du même critère mon affirmation suivante portera sur la relation particulière entre «L'Aurore» et «La Dépêche».

(19) – Je reconnais dans «L'Aurore» la position de droite sur la relation de l'économie et de la politique, qui est une relation d'exclusion; et je reconnais dans «La Dépêche» la position de gauche, pour laquelle on ne fait pas d'économie sans faire de la politique.

Mettant fin ici à une comparaison dont l'objet est la mise en évidence de particularités, j'aborde une autre démarche comparative par laquelle je termine ce travail et qui consiste à formuler une hypothèse. L'hypothèse porte sur la position de «L'Aurore» et du «Figaro», c'est-à-dire sur un objet tout à fait restreint à l'intérieur du corpus que j'ai traité. Je note en tablant sur des interprétations déjà formulées, une double opposition. Les deux journaux s'opposent comme plus ou moins hostiles à Mitterrand, «L'Aurore» plus, «Le Figaro» moins; ils s'opposent comme affirmant ou non la qualité de Mitterrand comme porte-parole de l'opposition, «Le Figaro» l'affirmant, «L'Aurore» non. (Voir les affirmations (6), (9), (17).)

Mon hypothèse est la suivante et se formule en deux temps:

- (20) – a. *La différence constatée dans le corpus est indicative des positions du «Figaro» et de «L'Aurore» dans une période suffisamment longue, par exemple le premier trimestre de 1976.*
b. *Cette différence existe à l'intérieur du discours politique du pouvoir, tel qu'il peut se lire dans les interventions officielles des ministres ou des porte-parole autorisés.*

Conditions dans lesquelles je pourrai invalider ou confirmer mon hypothèse: il suffirait que je me donne des règles suffisamment explicitées pour le dépouillement des trois corpus, et je saurais en lisant «L'Aurore», «Le Figaro», et des discours de ministres, si ce que j'ai affirmé dans chacun des deux temps de mon hypothèse se confirme, ou dans quelle mesure cela se confirme.

III

Il n'y a pas dans le travail d'interprétation auquel je viens de me livrer une démarche *théorique*, faisant paraître une *connaissance* scientifique sur un objet qui serait le texte. Une telle *connaissance*, conçue couramment, dans des études récentes, par opposition à *sens*, on peut en avoir une idée avec des travaux qui appliquent sur un texte une grille d'analyse utilisant un corps de concepts bien explicités; je citerai comme exemple, sur un terrain *peircien*, le travail de G. Scholz sur des pages de *Nathalie Sarraute*, ou celui de M. Deledalle sur «Signe» d'*Apollinaire*; ou, sur un tout autre terrain, le traitement *harrisien* d'un texte en vue d'une «représentation compacte», qui transpose aussi le texte sous la forme d'un nombre contraignant de suites de symboles. Autrement dit, dans les affirmations interprétatives que j'ai produites, jamais je ne me suis placé en situation de vérifier une hypothèse préalable, comme on le fait quand la démarche est scientifique. (Quand G. Scholz applique sa grille sur un texte, c'est bien une vérification d'une hypothèse à laquelle elle se livre: elle a dit qu'il était possible de dire quelque chose de tout texte en termes de sa grille; et Harris a dit lui aussi qu'il était possible de représenter tout texte comme une suite de classes d'équivalence.) C'est donc d'autre chose qu'il s'agit ici: j'ai voulu réfléchir sur un travail d'interprétation, au niveau, qu'on peut dire *infra-scientifique*, de la production du sens, niveau dont la formulation de l'hypothèse marque la limite supérieure.

Non que les affirmations que j'ai produites soient quelconques dans l'ordre d'une interprétation. Elles relèvent d'une démarche critique pour autant qu'ont été expli-

cités les processus de la production du sens, qui, du coup, sont apparus dans leur diversité.

C'est cette diversité-là que l'on peut se proposer de mettre en évidence, et de réduire; et c'est alors que le recours à certains concepts *peirciens* peut devenir extrêmement opératoire. Il se pourrait en effet que l'on puisse, dans cet ensemble largement hétérogène que j'ai proposé, mettre de l'ordre ou un certain ordre en repartisant toutes les interprétations, ou avec moins de réussite, une large partie d'entre elles, dans un certain nombre de catégories que je puiserai dans le patrimoine théorique de la sémiotique *peircienne*. C'est à quoi je vais passer, mais il me faut confesser que mon recours à *Peirce* est ici extrêmement partiel et fragmentaire, ce qui peut évidemment me faire tomber sous le coup d'un grief d'eclectisme. Je risque d'apparaître à des gens convaincus que la théorie *peircienne* est une théorie totalisante, rendant compte intégralement, à condition d'être complète, du fonctionnement du signe, comme quelqu'un qui prend son bien là où il le trouve et fait de *Peirce* un usage utilitaire. Je ne me prononce pas là-dessus et je laisse des *peirciens* dire dans quelle mesure ce que je propose est intéressant de leur point de vue; ce qui ne m'empêchera pas de toute façon de dire que d'un certain point de vue, quelque chose de *Peirce* est intéressant pour moi.

IV

IV.1. Je veux d'abord faire voir ce qui peut me conduire à m'adresser à *Peirce*. Depuis que nous parlons dans ce séminaire, j'ai eu quelquefois l'occasion de dire ce qui me paraissait un apport *peircien* sans équivalent dans la littérature linguistique ou sémiologique: la lumière que *Peirce* jette sur le caractère polyvalent du signe. *Peirce* pour autant que j'ai compris la sémiotique *peircienne*, rend absolument centrale l'idée — qui ailleurs est plus ou moins marginalisée — qu'un signe fonctionne à plusieurs titres ou de plusieurs façons, ou encore qu'il se prête à plusieurs interprétations différentes selon la manière dont il est traité par celui qui l'interprète. La notion de *lecture plurielle*, qui est largement rebattue dans toutes les réflexions d'inspiration structuralistes sur les textes, trouve là une mise en place, qu'elle n'a sans doute pas ailleurs, dans l'état présent de la sémiologie. *Lecture plurielle* s'entend très fréquemment comme une sorte d'objection à l'univocité du texte. Je crois qu'on peut utiliser sur un terrain *peircien* cette notion de façon plus rigoureuse. Au lieu de dire que pour un texte, il y a multiplicité des sens, entre lesquels il serait impossible de choisir, selon quelque critère que ce soit, on peut dire au contraire qu'il y a pluralité de lectures, et pour chacune d'elles, possibilité (ou éventuellement impossibilité dans des cas à déterminer) de production d'un sens juste.

Je voudrais rappeler des exemples que nous avons rencontrés dans le cours du travail de ces deux années sous la conduite de M. *Deledalle*. On a dit à propos des panneaux de signalisation routière par exemple qu'un panneau tel qu'une limitation de vitesse à 90 est lisible comme *symbole* en tant que panneau représentable sur les cartons remis à l'élève d'une école de conduite, cela n'empêche pas du tout qu'il soit défini comme *indice* en tant que panneau en place dans la circulation et susceptible de produire un effet sur les usagers de la route qui en perçoivent le message.

On peut trouver aussi dans l'analyse par M. *Deledalle* du poème d'*Apollinaire* «Signe»

que le terme *signe* en tête du poème est dans une lecture un légisigne en tant que mot de la langue, et dans une autre lecture un sinsigne en tant que partie du poème.

IV.2 J'utiliserai ici, pour ma part, de façon très réductrice cette vertu *peircienne* de polyvalence et j'en tire une typologie réduite à trois termes. Je propose d'opposer entre elles trois lectures que je caractérise comme iconique, symbolique, et indiciaire. Et je cherche à faire rentrer dans l'un des trois types de lecture chacune des affirmations que j'ai avancées.

Lecture iconique: je dirai que l'affirmation « *«L'Aurore» a sur la politique la position de droite»* relève d'une lecture iconique; que je définis de la manière suivante: est iconique une interprétation qui affirme d'un signe qu'il ressemble à d'autres ou en fait partie. Serait iconique au même titre que l'affirmation dont j'ai parlé, une autre affirmation qui n'apparaît nullement dans mon travail mais qui est concevable si on traite ce corpus dans d'autres conditions. Imaginons que mon corpus soit donné à un groupe d'informateurs avec une liste de cinq noms de journaux, à charge pour les informateurs d'attribuer chaque article à l'un de ces cinq journaux; celui qui dirait «cet énoncé appartient à *«L'Aurore»*» ferait une lecture d'ordre iconique comparable à celle que je viens de donner en exemple.

Passons du côté de la littérature comme je veux le faire pour chacun des cas que j'envisage. Si je dis à l'audition d'un poème «*C'est du Rimbaud*» ou «*On dirait du Rimbaud*», je fais encore une lecture iconique. Si je dis en entendant ou en commentant quelques strophes de «*La Tristesse d'Olympio*» de *Hugo*: «*Voilà le grand lyrisme romantique*», je fais encore une lecture iconique, et de même si j'attribue, dans le processus de reconnaissance le plus élémentaire, un vers à un poème, si, entendant: «*Je suis le ténébreux, le veuf, l'inconsolé*», je sais que c'est le premier vers de «*El Desdichado*» de *Nerval*.

Deuxième type: la *lecture symbolique*, en gardant pour la fin, comme plus complexe, ce qui regarde l'indice. Mon affirmation n° 8: «*Le Figaro donne Mitterrand pour porte-parole de l'opposition*» est tirée de l'énoncé du «*Figaro*» «premier face à face majorité opposition» par une opération de reformulation qui peut être admise par tout lecteur ayant le savoir requis. Je définirai la lecture symbolique celle qui produit un signe comme équivalent d'un signe ou comme sa paraphrase ou son explicitation. Serait symbolique au même titre cette affirmation qui pourrait paraître dans mon travail et qui n'y figure pas (j'ai marqué que ces affirmations interprétatives ne pouvaient viser aucune exhaustivité): «*Joute* inclut la notion de *spectacle*».

Si je passe maintenant au domaine littéraire, tout ce qui est élucidation, tout ce qui est de l'ordre de la mise à jour du sens d'un terme par l'introduction d'un autre terme répond à cette démarche symbolique, par exemple si je dis pour expliquer un vers de *Nerval* «*L'Achéron est un fleuve des Enfers*».

Il me reste à dire quelque chose de la *lecture indiciaire*, que j'illustrerai non par un mais par deux exemples. Le premier m'est fourni par l'affirmation numéro 3 reproduite sous les numéros 7, 8, 12: «*ce soir veut dire deux mars*».

Et comme deuxième exemple je prendrai l'affirmation numéro 2: «*La référence à*

Fourcade – Mitterrand manque dans «L'Humanité» en raison d'une position du journal consistant à minorer l'événement que constitue le débat Fourcade – Mitterrand». J'avancerai une définition suffisamment englobante pour couvrir ces deux cas: la lecture indiciaire est celle qui traite le signe par référence à la situation. Pour faire apercevoir la dualité à laquelle répondent mes deux exemples, j'évoquerai ce qu'on lit dans le travail de M. *Deledalle* sur la Joconde. M. *Deledalle* signale que le rapport entre *indice* et *contexte* est réversible, et dit que le contexte est *indice* pour le tableau, en nous donnant le nom de Mona Lisa, le modèle; mais que dans un sens inverse, le tableau pourra être considéré par l'historien de l'art comme *l'indice* d'un changement dans la manière de peindre de *Léonard*. Si nous passons encore une fois du côté de la lecture littéraire, cette dualité va s'illustrer assez aisément. Ainsi, d'un côté, le contexte va permettre de décrypter certains termes d'un texte. Je pense ici à une expression humoristique de *Queneau* dans l'un des *Exercices de Style*, qui dit à peu près: «Le contrôleur d'autobus actionne une chasse de bruit». Il faut ici trouver dans la connaissance de la situation telle qu'elle était réalisée dans les années 30 et 40 de quoi expliquer cette facétie. On trouverait deux objets disparus aujourd'hui ou en voie de disparaître, la chaîne de cabinet et la chaîne qui servait au contrôleur, dans l'autobus à plate forme d'ancien modèle, à actionner la sonnerie signalant au chauffeur le moment du départ. D'un autre côté, en faisant fonctionner le texte comme indice d'une situation, on pourra dire des choses comme: «El Deschichado» de *Nerval* est indicatif d'un délire qui allait conduire *Nerval* à la mort.

IV.3 J'en aurai fini avec cette typologie en trois lectures, si, pour montrer quelle validité elle peut avoir, j'essaie d'épuiser grâce aux trois catégories, représentées jusqu'à maintenant par des exemples, l'ensemble des vingt affirmations avancées depuis le début. Il semble que cette répartition puisse se faire sans grandes difficultés. J'aurai dans la série des lectures iconiques les affirmations numéros 1, 5, 14, 19. La série indiciaire comportera les numéros 2, 3 (reproduite en 7, 8 et 12), 4, 10, 11, 13, 20. Il restera pour la série symbolique les affirmations: 6, 9, 15, 16, 17, 18. Ces trois dernières appellent une remarque particulière et s'opposent nettement aux trois autres. En effet, l'interprétation pour 16, 17, 18 n'a rien de métalinguistique: il ne s'agit pas d'expliciter dans les termes du code *langue française* des termes de ce même code; mais c'est sur un code spécifique constitué par le tableau que l'interprétation opère. Si je peux dire que «L'Indépendant» et «La Dépêche» ont pour particularité *dans les termes du tableau* une absence de prise de parti, c'est que je parle non du titre tel qu'il figure dans le corpus mais du tableau comme résultat lisible après le travail d'analyse effectué sur le corpus.

V

Il est permis de tirer de ce travail une conclusion d'ordre pédagogique, concernant particulièrement la lecture littéraire.

La lecture sous la forme spéciale du discours sur le texte est dans la situation culturelle et scolaire actuellement réalisée en France le lieu d'une crise grave. Effet spectaculaire de cette crise, l'attention se trouve attirée vers les grandes imperfections du discours scolaire sur le texte, qu'il s'agisse du discours magistral, dont il

devient courant de dire qu'il n'a d'autre fonction qu'idéologique, ou qu'il s'agisse du discours demandé à l'élève, dont il est évident pour tous qu'il se solde aujourd'hui, ordinairement, par l'échec. Il est vraisemblable que parmi les facteurs positifs sur lesquels on devrait pouvoir compter pour sortir de cette crise figure une prise de conscience de la nature des opérations pratiquées, une distance critique que le lecteur lui-même saura prendre par rapport à sa lecture. Dans cette vue, on peut imaginer qu'on fonde sur une typologie des lectures la reconnaissance explicite et lucide des obligations propres à chaque type, et des effets spécifiques d'un manquement à ces obligations. Je reprendrai donc dans cet esprit chacun des trois types indiqués ci-dessus. Une obligation de la lecture iconique est que le *paradigme*, entendons par là la série dans laquelle l'élément interprété est inclus, soit défini indépendamment de l'interprétation. Si cette indépendance n'est pas sauvegardée, on aboutit à des situations de discours circulaire, que je crois bien connues dans le discours scolaire. Par exemple: «Le héros est cornélien car il ressemble à tous les héros de Corneille» (qui lui ressemble).

La lecture symbolique présente une obligation relative au code, dont l'existence doit être établie indépendamment de l'interprétation. Autre situation scolaire bien connue, définissable comme manquement à cette obligation: tout commentaire stylistique ad hoc alléguant l'expressivité d'un élément formel et négligeant d'établir la constance de cet effet expressif hors du contexte dans lequel il est postulé. Les formulations scolaires sont du type: «Les sonorités graves du poème accentuent l'atmosphère de tristesse». Du côté de la lecture indiciaire enfin, c'est la *situation* qu'il faut définir indépendamment de l'interprétation. A défaut, on tombera dans des situations circulaires du type: «Ce poème est très beau parce que l'auteur a très bien su exprimer ses sentiments» (qui me sont connus par ce poème). On demeurera naïvement prisonnier de l'usage trompeur auquel se prêtent les notions de «sincérité» et de «vérité», et plus généralement on perpétuera la confusion et le malentendu sur la relation du texte littéraire à la réalité.

Zusammenfassung

Ausgehend von einem Korpus von fünf Titelzeilen aus fünf verschiedenen Tageszeitungen wurde mit Hilfe einer expliziten Regel eine Serie von zwanzig Interpretationen erarbeitet, die den Gegenstand dieser Untersuchung ausmachen. Sie werden als Ergebnisse von Meinungen, nicht von wissenschaftlichen Prozeduren verstanden, da sie nicht aus einer vorangehenden Hypothese hergeleitet werden.

Da sie eine heterogene Menge bilden, ermöglichten sie eine typologische Analyse, die auch von den ausreichend expliziten Bedingungen, unter denen sie erzeugt wurden, profitierte. Absichtlich wurde von der Peirceschen Zeichentheorie nur zum Teil Gebrauch gemacht, was zur Definition von drei Interpretationstypen: dem iconischen, symbolischen und indexikalischen, führte und erlaubte, die Gesamtheit der zwanzig Aussagen in drei Serien zu klassifizieren. Die Konklusion, die gezogen wurde, betrifft die Pädagogik literarischer Lektüre.

Summary

After constituting a corpus of five head-lines drawn from five different newspapers according to an explicit rule, we elaborated a series of twenty interpretative statements which were then taken as the objects of the study. They are recognized as productive of meaning (as opposed to a scientific approach) since they do not arise from a previous hypothesis. Forming a heterogeneous set, they rendered possible a typological analysis, also favoured by the sufficiently explicit conditions in which they were produced. A deliberately partial recourse to the peircian theory led us to define three types of interpretations: iconic, symbolic and indexical, which enabled us to classify in three series the whole of the twenty statements. A conclusion is drawn relative to the pedagogy of a literary type of reading.

SEMIOSIS 4

Internationale Zeitschrift für
Semiotik und ihre Anwendungen,
Heft 4, 1976

Inhalt

<i>Max Bense</i> : Semiotische Kategorien und algebraische Kategorien. Zur Grundlagentheorie der Mathematik	5
<i>Wolfgang Berger</i> : Zur Algebra der Zeichenklassen	20
<i>Gérard Deledalle</i> : La Joconde. Théorie de l'analyse sémiotique appliquée à un portrait	25
<i>Jean-Pierre Kaminker</i> : Pour une typologie des lectures. Reflexion sur un corpus de titres de presse	32
<i>Friederike Roth</i> : Naturalismus / L'art pour l'art – ein semiotisches Thema Georg Simmels	43
Peirce Edition Project (<i>Christian, J.W. Kloesel</i>)	53
Achim Eschbach/Wendelin Rader, "Semiotik-Bibliographie I" (<i>Hans Brög</i>)	54
Roman Jakobson, "Main Trends in the Science of Language" (<i>Joëlle Réthoré</i>)	55
Elisabeth Walther, "Allgemeine Zeichenlehre" (<i>Werner Burzlaff</i>)	56
ADDRESS-Bericht (<i>Manfred Speidel</i>)	56
Circle for Visual Semiotics in Buffalo (<i>Teresa Gella</i> und <i>David Hays</i>)	57